

SCOOP

N°31
JUILLET-AOÛT
2012

La Lettre d'information des cultures arables

ÉDITORIAL >P1

Croissance :
on peut et doit compter sur nous

ÉTUDES >P2

Zoom sur la mécanisation

DOSSIERS >P2

AZUR au lieu de FERTI 01

INTERVIEW >P3

PAC : concentrer le tir
sur la copie européenne

FOCUS >P3

« Qui veut noyer son chien... »

CLEFS >P4

Refonte des aides PAC : d'où part on?

ORAMA

nos cultures, notre avenir

Croissance : on peut et doit compter sur nous

ÉDITORIAL > PAR PHILIPPE PINTA,
PRÉSIDENT D'ORAMA ET DE L'AGPB

Maintenant que la nouvelle équipe au pouvoir est totalement en place, les scopeurs attendent d'elle des orientations et des décisions qui soient stimulantes. À cet égard, que le Président de la République et le Gouvernement fassent de la croissance un de leurs objectifs majeurs ne peut laisser indifférent notre secteur des grandes cultures.

De la croissance, nous faisons en effet partie des acteurs de l'économie française les mieux placés pour en générer si notre capacité à produire plus est à nouveau encouragée. En produisant plus, nous pouvons en effet répondre à l'augmentation des besoins alimentaires dans le monde, nous pouvons approvisionner de manière plus autonome l'élevage français, nous pouvons apporter à nos filières industrielles traditionnelles et nouvelles - la chimie du végétal, notamment- les matières premières compétitives qui leur sont nécessaires pour se développer. Pour cela, il faut une action déterminée du Gouvernement afin que nous puissions disposer des meilleurs facteurs de production. Et nos Pouvoirs publics ont également à y veiller, le régime des soutiens directs de la prochaine PAC 2014-2020 ne devra pas provoquer de distorsions de concurrence à notre détriment par rapport à nos homologues de l'ouest de l'Union européenne, les allemands en particulier.

Quel que puisse être notre apport à la croissance, nous ne ferons toutefois partager notre aspiration à produire plus que si, en même temps, nous nous faisons reconnaître



Philippe PINTA,
Président d'ORAMA et de l'AGPB

comme aptes et disposés et à produire mieux pour l'environnement.

Nous le savons bien sûr quant à nous, pour obtenir des résultats en ce domaine, il y a autrement plus efficace, moins coûteux et plus motivant que des réductions systématiques et aveugles d'intrants. Nous savons que la voie à suivre est celle de la responsabilisation des agriculteurs, en faisant appel à leurs savoirs, à leurs qualités professionnelles, à leur capacité à assimiler de nouvelles méthodes et techniques.

Alors, montrons partout, individuellement et collectivement, que nous nous mobilisons en ce sens et de quelle manière. Des initiatives récentes nous l'ont confirmé, nous pouvons encore convaincre en agissant de la sorte.

Zoom sur la mécanisation

> UNE ÉTUDE RÉCENTE D'ARVALIS FAIT LE POINT SUR LES ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

L'exploitation d'une série pluriannuelle de données provenant du Réseau d'Information Comptable Agricole fournit quelques repères sur le lien entre surfaces et charges de mécanisation

C'est connu, les écarts de compétitivité entre exploitations françaises de grandes cultures et leurs concurrentes australienne, américaine, argentine ou russe ont deux origines principales : le niveau de rendement, avantage France, et le couple mécanisation-main d'œuvre, avantage concurrents. Cet avantage-là s'exprime surtout par des économies en matériel investi/ha et par une plus forte productivité par actif en tonnes-équivalent-blé.

À partir de son réseau de fermes-type, ARVALIS avait évalué qu'en ces domaines nos exploitations pouvaient gagner 5 à 35 €/tonne de grains selon les situations et les risques climatiques acceptés. Dans le cadre d'une étude achevée en juin 2012, menée sur des données pluriannuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), l'institut a entrepris de mesurer ce qu'il en était dans la réalité. Pour le moment, seules les charges de mécanisation ont été abordées.

Quelques points sont à souligner à ce stade, en sachant que les structures observées ne dépassent pas 400 ha et que les amortissements sont de nature comptable :

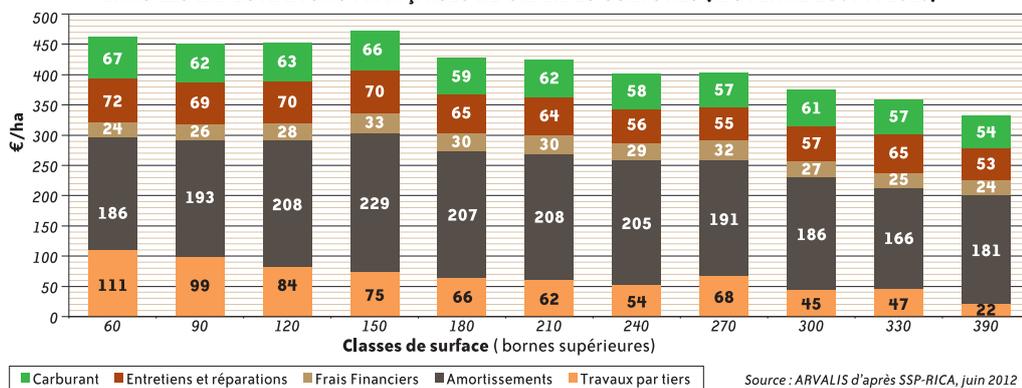
- la mécanisation représente pour les exploitations françaises de grandes cultures plus de 30 % des charges comptables. Derrière la stabilité de ce ratio depuis 2002 se cache une augmentation de 30 % en valeur

sur la période 2003-2010.

- dans les cinq postes correspondant aux charges de mécanisation, les amortissements du matériel comptent pour 50 % ; le carburant, l'entretien et les travaux par tiers, environ 15 % chacun ; enfin, les frais financiers liés aux emprunts matériel, 7 %.
- jusqu'à 150 ha, les charges de mécanisation par ha ne semblent pas corrélées à la surface. Au-delà, elles décroissent. Cette diminution n'est pas due aux charges/ha de carburant, d'entretien et de frais financiers, indifférentes à la taille de l'exploitation, mais à une baisse significative du couple amortissement-travaux par tiers qui met en évidence des économies d'échelle. Entre 150 et 400 ha, la baisse est de 100€/ha.

À confirmer sur le couple mécanisation et main d'œuvre au terme du travail à effectuer sur ce dernier plan. ■

COMPOSITION DES CHARGES DE MÉCANISATION PAR HA
DANS LES EXPLOITATIONS FRANÇAISES DE GRANDES CULTURES (MOYENNE 2007 À 2010)



AZUR au lieu de FERTI 01

> POUR SORTIR PAR LE HAUT DU DÉBAT SUR LES CAPTAGES PRIORITAIRES

Avec l'appui de représentants de divers départements, l'AGPB et ARVALIS ont avancé de manière très concrète durant le printemps sur la question des programmes d'action à arrêter dans le cadre des aires d'alimentation de captages prioritaires (dites AAC ou BAC). À la place de la mesure « FERTI 01 » que préconise systématiquement l'administration - moins d'engrais et compensations financières durant 5 ans au titre des baisses de revenu dues à la diminution de la production -, elles prônent la mise en œuvre d'un programme dit « AZUR ». Les principes de ce programme sont les suivants :

- sortie par le haut de la problématique

nitrates par application de méthodes de type méthode des bilans, afin de préserver la qualité de l'eau tout en continuant à produire à l'optimum agronomique et économique ;

- engagement de la profession à mobiliser un maximum d'agriculteurs dans cette démarche, sur une proportion des surfaces de l'AAC croissante et fixée à l'avance (30%, puis 50%, puis 70% en troisième année). Un maître d'œuvre est choisi localement à cette fin ;
- prise en charge par l'administration des frais d'animation et de pilotage de la démarche, grâce aux économies de compensations de pertes de revenu que

permet la sauvegarde de la production ;

- contrôles du respect des engagements du maître d'œuvre et des agriculteurs.

Des documents ont été mis au point qui, respectivement, décrivent le programme (descriptif général, description des actions et méthodes par culture), sont destinés à formaliser les engagements pris (charte de mise en œuvre, fiches d'engagements du maître d'œuvre et des agriculteurs), doivent servir à collecter les enregistrements par parcelle des agriculteurs et à présenter les demandes de prise en charge de l'animation et du pilotage.

Les ministères et agences de bassin auxquels AZUR a été présenté ont reconnu son intérêt au regard des références économiques qu'il met en avant. Il faut maintenant que le plus grand nombre d'organisations agricoles sur le terrain manifestent la volonté de l'utiliser sans excès d'adaptation. La crédibilité de la démarche est à ce prix.



PAC : concentrer le tir sur la copie européenne

> PLUS QUE L'HARMONISATION DES AIDES NATIONALES, LES MODALITÉS PROPOSÉES PAR BRUXELLES SÈMENT LE TROUBLE

Avant l'interruption estivale, entretien avec le président de la FNSEA, Xavier BEULIN, sur les discussions relatives aux propositions de la Commission européenne pour la PAC 2014-2020



Xavier BEULIN, Président de la FNSEA, agriculteur dans le Loiret

Changements politiques en France, fièvres de l'UE, débats multipliés sur la future PAC, qu'indique aujourd'hui la boussole de la FNSEA ?

Avant tout, il faut une PAC ambitieuse et il est indispensable que notre secteur agricole, au sens large, retrouve de la compétitivité.

Une PAC ambitieuse exige que l'Europe dispose les prochaines années d'un cadre budgétaire à sa mesure, l'évolution du budget agricole en dépend. Un retour pour nous à plus de compétitivité nécessite allègement du coût du travail, plus de facilité à investir et meilleur accès à l'innovation. Les Pouvoirs publics doivent en être conscients, l'économie française a beaucoup à gagner à leur détermination et à leur discernement sur ces deux fronts.

Dans les rangs de la FNSEA, diverses positions sont émises au sujet de la convergence et du couplage des aides, dans lesquelles les scopeurs voient la menace d'un Bilan de Santé bis. Que leur répondez-vous ?

En proposant d'affecter dans 2 ans 30 % de notre enveloppe de paiements directs à des paiements verts/hectare uniformes, en proposant en outre une unification des paiements de base⁽¹⁾ à un rythme trop rapide, la Commission européenne a semé beaucoup de trouble. Nous avons d'autant



L'économie a beaucoup à gagner à la détermination et au discernement des Pouvoirs publics en matière agricole

plus à concentrer aujourd'hui notre tir sur la copie européenne.

Ainsi plaïdons-nous pour un paiement vert calé dans un premier temps sur les références historiques de chaque bénéficiaire et pour une convergence des paiements de base plus étalée et plus progressive, qui, par ailleurs, ne devrait pas faire descendre des paiements/ha au-dessous d'un seuil à définir.

L'enjeu est lourd pour les exploitations à DPU/hectare élevés, telles les petites structures du Grand Ouest, d'Alsace, du Sud-Ouest.

Sur les autres mesures de verdissement, les lignes ne semblent guère bouger à ce jour pour les grandes cultures...

L'exigence de 7% de surfaces d'intérêt écologique reste une erreur absolue. Ce taux doit baisser et il faut rendre possible certaines cultures sur ces surfaces. En outre, nous souhaitons que le taux retenu puisse être appréhendé par zone, non par exploitation. Les règles de diversification doivent être elles aussi aménagées, notamment au regard de la situation des exploitations de monoculture. Plus globalement enfin, la FNSEA veut comme ORAMA que les règles demeurent strictement communautaires, afin d'éviter des distorsions de concurrence. ■

⁽¹⁾ Les paiements de base se verraient affecter le reste de l'enveloppe des paiements directs après ponctions pour les autres types de paiements (verts, couplés, zones défavorisées, jeunes agriculteurs). La Commission propose qu'ils soient harmonisés à 40 % dès 2014 et à 100 % en 2019.

« Qui veut noyer son chien... »



Le 29 juin dernier, le chien était le Cruiser OSR. Le ministre de l'Agriculture l'a noyé en interdisant son utilisation sur semences de colza au prétexte que, d'après une étude, elle pouvait être fatale aux abeilles.

Selon un processus bien rodé depuis le Grenelle de l'Environnement, des avis ont été demandés aux autorités sanitaires - l'ANSES et l'EFSA en l'occurrence -, puis tordus en tous sens afin de leur faire dire ce qu'ils ne disaient pas et de fonder ainsi la sentence.

Dès la décision connue, la FOP l'a dénoncée comme un signe « d'une politique agricole qui divise » au lieu d'être au service « d'une agriculture qui concilie économie et environnement » et « qui contribue à la reprise économique d'un pays à la croissance en berne ». Au-delà de l'issue que donnera la justice au référé du fabricant du Cruiser contre l'interdiction, il faut espérer que ce message porté par le syndicalisme majoritaire sera compris d'ici la Conférence environnementale programmée à l'automne par le Gouvernement.

FOCUS

Refonte des aides PAC : d'où part on ?

> LES SOUTIENS EN CÉRÉALES-OLÉOPRO ET AILLEURS EN 2013 EN FRANCE



CLEFS >

À bien considérer pour déterminer les modalités de mise en œuvre de la prochaine PAC : tout cumulé par hectare, les aides sont actuellement moindres en France en céréales-oléoprotéagineux que dans les autres grands systèmes de production

Pivot de la réforme de la politique agricole commune proposée par la Commission européenne pour la période 2014-2020, la refonte des aides à l'agriculture génère beaucoup de spéculations.

Dans le schéma de la Commission, les DPU, qui sont fondés sur des références historiques, sont appelés à disparaître au profit de paiements (paiements verts et paiements de base) soumis à une convergence. Cette dernière doit aboutir à terme à une uniformisation nationale (ou régionale) du montant/hectare d'aides découplées.

Vases communicants

Autre donnée fondamentale du schéma, chaque État a la possibilité de réserver à divers paiements couplés ou ciblés (par productions, pour handicaps géographiques, pour jeunes agriculteurs) une partie de son

enveloppe totale d'aides reçues de Bruxelles. Ses crédits disponibles pour les aides découplées étant dans ce cas réduits d'autant, l'équilibre des aides entre systèmes de production peut ainsi se trouver significativement modifié.

Il importe donc, avant de se prononcer sur les modalités de la refonte de la future PAC, de s'accorder sur un point de départ concret, à savoir le montant moyen des aides par hectare de SAU en 2013 dans chaque système de production en France.

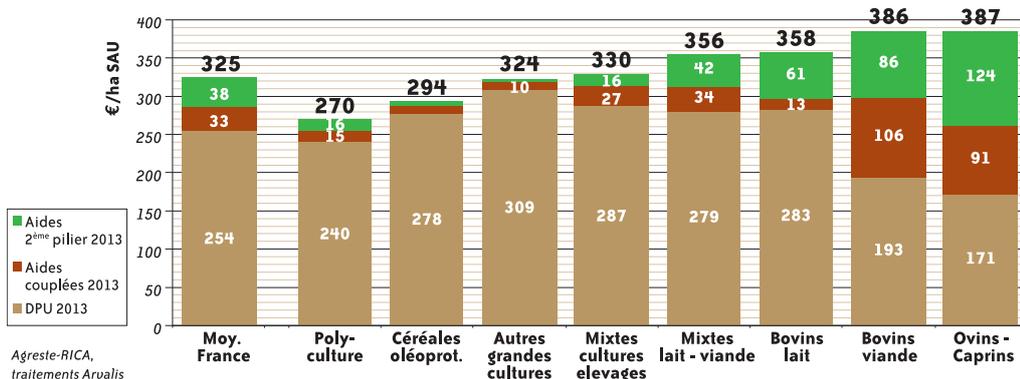
Pas que les DPU

Ce point de situation peut être effectué de façon incontestable par extrapolation des données de la comptabilité agricole nationale (Réseau d'Information Comptable Agricole, dit RICA), même si la composition et la nature des aides peuvent être très différentes d'un système à

un autre, compte tenu des spécificités des productions qui y sont pratiquées, de l'histoire de la PAC etc. Ainsi, les systèmes végétaux « grandes cultures » affichent des paiements découplés au-dessus de la moyenne française, mais ceux-ci représentent systématiquement la quasi-totalité du soutien. À l'opposé, les systèmes animaux « bovins et ovins viande » ont des paiements découplés inférieurs à la moyenne, mais beaucoup plus d'aides couplées, comme la prime à la vache allaitante), et/ou les aides du 2nd pilier de la PAC, comme la prime à l'herbe et les indemnités de handicaps naturels.

Sur cette base et en mettant de côté les systèmes de production hors régime de paiement unique de la PAC, donc peu ou pas soutenus, le système céréales et oléo-protéagineux figure en fin de peloton, comme le met en évidence le graphique ci-dessous. ■

APPROCHE DES AIDES TOTALES EN €/HA DE SAU PAR SYSTÈMES DE PRODUCTION EN 2013



Agriste-RICA, traitements Arvalis

> COURRIER

Les biocarburants sont-ils responsables des problèmes rencontrés avec le GNR ?

Le BCMA* a réalisé 150 enquêtes auprès d'agriculteurs ayant utilisé du fioul ou du GNR et a analysé 28 échantillons de carburants. Il en est ressorti que, dans 90% des cas, les normes étaient respectées et que les biocarburants n'ont été en rien responsables des problèmes de figeage des carburants rencontrés cet hiver.

Plusieurs facteurs expliquent en fait les problèmes rencontrés : la vague de froid exceptionnelle (la dernière année comparable était 1986), la taille des filtres -passée de 30/40 à 5/10 microns, elle les rend très sensibles aux impuretés et à un éventuel dépôt de paraffine-, enfin le mode de construction de certains tracteurs (ventilateurs, refroidisseurs...) qui a pu accroître ce phénomène.

* Bureau de Coordination du Machinisme agricole

> AGENDA

INNOVAGRI 2012
4, 5 et 6/09 - Outarville (45)
Groupe France Agricole

JOURNÉES DU MAÏS
12 et 13/09 - Poitiers (86)
Maiz'EUROP

LES VARIÉTALES 2012

« Miser sur les variétés pour produire plus et mieux »
ARVALIS

- 4/09 - Bignan (56)
- 4/09 - Misérieux (01)
- 5/09 - Lyon Saint-Exupéry (69)
- 5/09 - Le Magneraud (17)
- 7/09 - Etoile sur Rhône (26)
- 10/09 - Ouzouer le Marché (41)
- 11/09 - En Crambade (31)

- 12/09 - Scherwiller (67)
- 12/09 - Villers Saint Christophe (02)
- 18/09 - Saint-Didier en Bresse (71)
- 18/09 - Montardon (64)

COLLOQUE TTSI
« Techniques très simplifiées d'implantation »
27/09 - Condes (31)
Ch. Agric. Midi-Pyrénées, ARVALIS, CETIOM

ORAMA
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA
23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00
Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction :
P. AUGUSTE, P.O. DRÈGE, G. DUBLINEAU, L. ESPRIT, A. KETTANEH,
C. LECOMTE, C. POEYDOMENGE, F. TOCCHET.
Photos : Arvalis - Institut du végétal, Orama, Ingram, Shutterstock.
Conception : BBDA - Béatrice Bleuven - Impression : Groupe CORLET.
Rédaction achevée le 10/07/2012